

Parlez-nous !

**Nous serons heureux de
vous conseiller.**



Les sites près de chez vous :

Département agence pour l'emploi

Site Göttingen – Land

Carl-Zeiss-Straße 5, 37081 Göttingen
Tél.: 0551 525-2847, -2851 und -3038

Site Hann. Münden

Auefeld 10, 34346 Hann. Münden
Tél.: 05541 99914-3200

Site Duderstadt

Industriestr. 16, 37115 Duderstadt
Tél.: 05527 99687-3110

Site Osterode am Harz

Gipsmühlenweg 2-4, 37520 Osterode am Harz
Tél.: 05522 960-5200

Standort Südharz

Bahnhofstraße 10, 37431 Bad Lauterberg im Harz
Tél.: 05522 960-5100

Fotos:
Titel: © Christian Schwier
- fotolia.com, © Robert
Kneschke – fotolia.com,
© seanlockephotography –
fotolia.com
Weitere: © pololia - fotolia.
com, © MH - fotolia.com,
© contrastwerkstatt - foto-
lia.com

Département des affaires sociales

Site Göttingen

Carl-Zeiss-Straße 5,
37081 Göttingen
Tél.: 0551 525-3021

Site Duderstadt

Schützenring 14,
37115 Duderstadt
Tél.: 05527 99687-3102

Vous pouvez nous joindre dans
d'autres départements par le site du
département agence pour l'emploi.

Ville de Göttingen

Département des affaires sociales

Premier point de contact (dans le
bâtiment administratif)
Hiroshimaplatz 2, 37083 Göttingen
Tél.: 0551 400-3410, -3417, -3418

District de Göttingen
Département agence pour l'emploi
Département des affaires sociales
Reinhäuser Landstraße 4
37083 Göttingen

www.landkreisgoettingen.de/Bildungspaket

LANDKREIS GÖTTINGEN

Éducation et participation



Rendez la participation possible !
**Aides pour les enfants et
les jeunes jusqu'à 25 ans**

DÉPARTEMENT AGENCE POUR L'EMPLOI / AFFAIRES SOCIALES

Quels sont les prestations pour l'éducation et la participation?

Les services d'éducation et de participation soutiennent les jeunes issus de familles à faible revenu afin qu'ils puissent profiter des mêmes possibilités à l'école, à la garderie et dans les loisirs.

Excursions et voyages à l'école, à la garderie et aux jardins d'enfants

Les coûts pour les excursions et les voyages de plusieurs jours sont pris en charge, à l'exception de l'argent de poche.

Coûts de trajet

Le trajet pour l'école peut être complètement pris en charge pour les élèves à plein temps du secondaire II (également établissements de formation professionnelle).

Prestations pour la participation à la vie sociale et culturelle dans la communauté

Les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans reçoivent une somme forfaitaire de 15 euros par mois pour les frais de clubs, les cours, les ateliers ou le temps libre. Cet avantage peut être utilisé individuellement.

Déjeuner

Les frais de repas dans les écoles, les garderies ou les jardins d'enfants peuvent être pris en charge.

Soutien scolaire

Si la réalisation des objectifs d'apprentissage essentiels ou l'obtention du diplôme sont menacés ou il y a un risque de redoubler, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien scolaire.

Besoins scolaires

Les élèves reçoivent dans l'année scolaire 100 euros pour le matériel scolaire le 1er août et 50 euros le 1er février.



Qui peut recevoir les prestations?

Le paquet éducatif s'applique à toutes les familles qui reçoivent

- L'allocation de base pour les demandeurs d'emploi,
- un supplément familial ou une allocation logement et une allocation enfant,
- L'aide sociale ou
- des prestations conformément à la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile.

Ceux qui ne bénéficient d'aucunes prestations mentionnées ci-dessus mais qui ne sont pas en mesure de cou-



vrir eux-mêmes les frais d'éducation et de participation ont la possibilité de faire vérifier leurs droits individuels à l'éducation et à la participation.

Comment les prestations sont fournies?

Les prestations sont facturées avec le fournisseur. En général, vous n'avez pas à vous occuper de la facturation. Un remboursement ultérieur peut vous être fait personnellement seulement dans des cas exceptionnels.

Le montant forfaitaire pour les besoins scolaires et les coûts de transport vous sont versés directement.

Comment obtenir les prestations ?

Le soutien à l'apprentissage (soutien scolaire) doit être demandé séparément. Pour toutes les autres prestations d'éducation et de participation, la demande peut être faite de manière informelle en faisant valoir concrètement les besoins individuels.

Vous trouverez des informations sur les sites ou sur le site internet du district de Göttingen:

www.landkreisgoettingen.de/Bildungspaket